

Conseil Municipal - Groupement des Autorités Responsables de Transport - Trophée décerné à la CTB

M. LE MAIRE : Avant de passer à l'ordre du jour, deux autres messages sans doute quelque peu dérisoires vis-à-vis de ce que l'on vient d'entendre, le premier pour évoquer le trophée national que la Ville de Besançon vient de recevoir à travers la CTB, c'est le trophée du GART qui récompense la qualité de la communication de la CTB vis-à-vis de ses clients et plus spécifiquement vis-à-vis des étudiants. Gérard JUSSIAUX a la parole.

M. JUSSIAUX : Le Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) qui, comme son nom l'indique, s'efforce de regrouper toutes les collectivités publiques qui ont à gérer des systèmes de transports collectifs, a créé ce trophée pour la première fois en 1994 et avait lancé un appel à candidatures sur la base qui vient d'être rappelée à l'instant par le Maire, à savoir sur le thème des politiques de communication en direction des usagers des transports publics.

Nous nous sommes trouvés en compétition avec d'autres villes et non des moindres : Avignon, Valence, Lille... et c'est finalement Besançon, non seulement sa compagnie de transports mais Besançon qui s'est trouvé distinguée et a obtenu ce trophée pour l'année 1994.

C'est un coup de chapeau donné à l'ensemble des autorités responsables de transport, c'est-à-dire finalement l'ensemble de nos villes consœurs. Dans les efforts entrepris pour les transports publics, c'est un coup de chapeau pour la politique menée en la matière à Besançon.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur JUSSIAUX pour ce trophée.

Dont acte.